



GRENOBLE AMITIE NATURE

CHARTRE DES ANIMATEURS ET DES PARTICIPANTS

Avant tout, cette charte est rédigée dans un esprit de convivialité, d'amitié, d'esprit d'équipe et de respect de tous, pour une meilleure sécurité de chacun. La sécurité ne peut exister sans un minimum de discipline individuelle et collective.

LE CLUB

C'est le club qui valide l'expérience et la compétence des animateurs organisant les sorties collectives inscrites aux programmes officiels ou proposées sur la liste mail. Il incite régulièrement les animateurs ainsi que les participants à suivre les formations internes ou externes et à se recycler.

L'ANIMATEUR

L'animateur a vis-à-vis du groupe un rôle de sécurité et de prudence, et quand cela est possible un rôle d'accompagnement des adhérents vers plus d'autonomie : il

- ✓ Prépare son parcours, s'informe de la météo, peut renoncer si les conditions sont mauvaises
- ✓ Donne aux adhérents toutes informations et liens utiles afin qu'ils puissent d'une part vérifier si le niveau de difficulté leur correspond et d'autre part préparer de leur côté leur sortie.
- ✓ Peut limiter le nombre de participants à sa sortie et refuser toute inscription supplémentaire
- ✓ Peut refuser l'inscription d'un adhérent dont les aptitudes ne correspondrait pas à la sortie proposée.
- ✓ Donne les consignes de sécurité aux participants et contrôle le matériel requis suivant l'activité pratiquée.
- ✓ Reste joignable sauf difficultés de réseau (téléphone chargé et allumé)

LE PARTICIPANT

- ❖ La participation à une activité implique de **se conformer aux consignes** données par l'animateur : suivre l'itinéraire, s'attendre, respecter les horaires et les règles de sécurité,
- ❖ Il doit s'engager dans des courses correspondant à son **niveau**. En cas de doute, ne pas hésiter à contacter l'animateur.
- ❖ Il doit également s'informer de l'**équipement** requis auprès de l'animateur et l'avoir sur soi.

Pour tous

- Respect de l'**environnement** : clôtures, cultures, emporter ses poubelles etc.
- **Privilégier le covoiturage**